

La gazette de Saint-Michel-de-Lanès

JUILLET 2023
GAZETTE N° 18

DANS CE
NUMERO

Le mot du maire	1
Parution gazette	2
Restauration orgue	2
Vie communale	2
Village fleuri	2
Journée Patrimoine	2
Opération « tranquillité vacances »	2
Gym séniors	2
Repas des aînés	3
Repas de village	3
Pilates et fitness	3
Atelier mémoire	3
Concert baroque	3
Saint-Michel de l'Art	3
Yoga	4
Nuisances voisinages	4
Etat Civil	4
Le saviez-vous ?	4

Mairie de Saint-
Michel-de-Lanès
Place de la Mairie
11410
Tel : [04 68 60 30 87](tel:0468603087)
Site internet :
[www.saint-michel-de-
lanes.fr](http://www.saint-michel-de-lanes.fr)
Lundi 14h/18h,
mardi 9h/12h,
vendredi 14h/18h

Mes chers concitoyens,

En ce mois de juillet notre commune voit s'annoncer des événements d'une portée intéressante pour les temps à venir.

Le premier événement est l'achèvement de la restauration de l'orgue pour lequel la commune se flatte de n'avoir dépensé que 15 000 € sur les 130 000 du coût définitif. L'inauguration de l'instrument restauré interviendra le 23 septembre à 16h00 à l'occasion de la fête communale. Un *power point* montrant les différentes étapes de la restauration sera présenté dans l'église par M. Berger auteur de la rénovation. Cette présentation sera suivie d'un concert donné par M. Dupont organiste de la cathédrale de Bordeaux. Pour avoir entendu M. Lefebvre organiste de N.-D. de Paris jouer de l'instrument à l'occasion d'un passage à Saint-Michel, je peux assurer aux habitants la puissance des sonorités de notre orgue et l'étendue nouvelle de ses registres qui emplissent l'église d'un son plein et prenant.

Le deuxième événement en gestation est celui du rachat du restaurant pour 150 000 €. L'affaire est suffisamment avancée pour que l'inventaire du mobilier ait déjà commencé ainsi que la rédaction du sous-seing privé. La signature de l'acte devrait intervenir à l'automne. Pour la commune il s'agit de reprendre possession d'un bien qui lui appartient de 1940 à 1990. Pour régler 1e montant de cet achat des subventions ont été accordées et un emprunt a été ouvert auprès de la Caisse d'Épargne. Le montant du loyer remboursera les mensualités de l'emprunt.

Troisième événement : l'extension de la MAM et de l'épicerie est en cours d'achèvement. La longueur des travaux s'explique non par des attermolements de la commune mais parce que celle-ci a été tributaire de la lenteur des artisans.

Dernier événement : l'arrivée de la fibre qui, à mon initiative, desservira la commune plus tôt que prévu en principe à partir de l'automne 2024 au lieu de celui de 2025. Il s'agit là d'un moyen de communication qui permettra de relier entre eux avec une rapidité sensiblement accrue les utilisateurs d'internet. Tous les citoyens de la commune seront alors reliés avec le même débit aux médias en tous genres réduisant ainsi l'inégalité qui pouvait exister entre les habitants des écarts et ceux du village.

Je me réjouis à l'idée de voir en 2023 l'achèvement des œuvres entreprises depuis plusieurs années et je me réjouis aussi à l'espoir de voir arriver rapidement la fibre sur notre territoire

Sur ces bonnes nouvelles, je souhaite à tous un excellent été.

Le maire,

Thierry Lèguevaques

Parution Gazette en juillet

La présente gazette paraît ce mois-ci avec un certain retard dû aux difficultés rencontrées par les différents rédacteurs de celle-ci à communiquer entre eux par internet en raison de la panne du réseau Orange qui en a affecté plusieurs. C'est pourquoi nous saluons avec espoir l'arrivée prochaine de la fibre dans notre commune.

Restauration de l'orgue

La restauration de l'orgue est achevée. L'inauguration de l'instrument restauré interviendra le 23 septembre à 16h00 à l'occasion de la fête communale suivie d'un concert à 17h00.

Merci à tous les donateurs qui ont grandement aidé à la restauration de cet instrument ainsi qu'aux collectivités territoriales (région et département) qui ont accordé des subventions et à la Fondation du Patrimoine qui a soutenu ce projet.

Le dimanche 24 septembre la messe sera célébrée à 11h00 et sera précédée de la bénédiction de l'orgue.

Vie communale

Comme on l'a déjà signalé la commune a été victime du **vol du camion** avec sa benne et de la benne pour déchets verts déposée au Pontignol. Devant ces vols répétés il a été décidé de ne plus poser de benne en fin de semaine au Pontignol.

Le terrain multisport devrait être terminé pour fin juillet. Les derniers aménagements sont en cours. A côté de celui-ci devra être installée une aire de jeux destinée entre autres aux enfants de la MAM. Le programme de réalisation confié à M. Guillaume Blanc est doté d'un budget de 17 000€ fournis par la mairie et les subventions des collectivités.

Dans le cadre constant de la **réfection de la voirie** deux chemins devraient être refaits d'ici la fin de l'année : le Chemin de la Forge et celui des Rivals.

Les boîtes aux lettres du lotissement des Castagnes ont été renouvelées suite à leur endommagement lors d'un orage. Ces dernières ont été installées par les employés municipaux.

Enfin, **deux sites à composteurs** ont été installés dans le village. Un se trouve dans l'Allée du Moulin et l'autre Route d'Avignonet. Un Bio seau est à récupérer à la mairie.



Village fleuri

Une des réussites de notre commune a été le fleurissement des façades du village. M. Pradalier et M. Chêne ont présenté à Carcassonne et Quillan devant plus de 50 élus de l'Aude la démarche suivie par la municipalité.

Cela a entraîné la visite à Saint-Michel du maire et de plusieurs élus de Bages accompagnés de techniciens municipaux pour apprécier les résultats obtenus et s'inspirer de notre exemple.

Journée du Patrimoine

La journée du patrimoine aura lieu le 16 septembre. Elle comportera une visite du village et de l'église et sera suivie d'un concert organisé par l'association les amis de l'Orgue. Vous trouverez toutes les informations de cette journée sur les liens suivant : <https://openagenda.com/jep-2023-occitanie/events/visite-guidee-du-village-et-de-leglise-de-saint-michel-de-lanes> et <https://openagenda.com/jep-2023-occitanie/events/stabat-mater-de-pergolese-7551555>.

Opération « tranquillité vacances »

Vous partez en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération « tranquillité vacances ». Les services de Gendarmerie se chargent de surveiller votre logement. Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur Internet ou vous rendre à la gendarmerie de Salles sur l'Hers.

Gym Séniors

La saison se termine pour l'activité de « gym seniors », le dernier cours s'est terminé dans la joie et la bonne humeur autour d'un bon repas organisé aux Marronniers.

Repas des aînés

Le repas des aînés s'est déroulé sous la halle le samedi 7 janvier 2023 à midi. Le restaurant « Les Marronniers » s'est chargé de régaler les 45 convives inscrits.

Une boîte de chocolat a été offerte à ceux qui n'ont malheureusement pas pu être présents au repas, soit 42 boîtes distribuées.



Repas de village



Une cinquantaine d'habitants du village se sont retrouvés le vendredi 30 juin pour partager les spécialités de chacun et de chacune à l'occasion du repas de village organisé pour la 3^e année par la Maréla.

Dans l'espoir que cet événement simple et convivial se pérennise car il est l'occasion de se rencontrer et de mieux connaître ses voisins !

Cours de Pilates et Fitness

Bonjour, je m'appelle Dominique, je suis diplômé d'état dans le sport, je donne actuellement des cours de fitness et pilates à Salles-sur-l'Hers.

Je proposerai des cours à partir de septembre sur la commune de Saint-Michel-de-Lanès le mardi soir, adaptés à tous, que vous soyez sportifs ou que vous n'ayez jamais fait de sport :

18h15 - 19h15 pour le pilates / 19h30 - 21h pour le fitness. Contact : 06 24 32 08 75



Dynamiser sa mémoire

Avec l'appui des espaces seniors du département de l'Aude, « bien vieillir », il a été proposé à Saint-Michel-de-Lanès d'organiser des ateliers collectifs pour comprendre et stimuler la mémoire.

Un groupe de Saint-Michelais s'est formé pour activer les neurones autour de jeux et discussions. A renouveler peut-être l'année prochaine pour passer au stade supérieur !

Concert baroque

Le dimanche 21 mai 2023 à 16h00, nous avons eu la joie d'assister à un concert Baroque, organisé par Monsieur Hendrik Bouman, claveciniste, pianofortiste, chef d'orchestre et compositeur de musique dans les styles baroque et classique des XVII^e et XVIII^e, accompagné de musiciens. Un réel moment de plaisir... !

La Maréla : Festival Saint-Michel de l'Art - 4^e édition !

Les vendredi 8 et samedi 9 septembre, Saint-Michel-de-Lanès se transformera de nouveau en **Saint-Michel de l'Art** ! Pour la 4^e année, les artistes investissent les rues et les places de notre village pour proposer des arts de la rue, de la musique et des expositions en tous genres. Pour voir le programme détaillé : <https://www.saintmicheldelart.org/>

Vendredi 08 septembre dès 18h30 : Soirée d'ouverture

Spectacle : **Na'ni et puis un jour tu vis** (Théâtre, danse, musique) suivi du concert de **Fantadamali trio** (Musique malienne). Buvette et restauration sur place.

Samedi 09 septembre dès 10h30 dans divers lieux du village :

- **Journée de spectacles** : marionnettes, magie, théâtre d'objet, musique, cirque, spectacles jeune public.
- **Expositions** de peinture, sculpture, photographie, etc. Nouveau ! cette année: 3 écrivaines saint-micheloises seront à l'honneur: Aurélie Ribière, Audrey Pasthi & Myrtille Bastard.
- Apéro musical avec **DJ Pasteq** (Musique éclectique) 18h-20h.

Soirée musicale avec **Pili Pili Cosmic Combo** Concert tropical psychédélique dès 20h30. En collaboration avec le restaurant Les Marronniers (réservation conseillée au 07 81 65 56 87).

Ce festival organisé par l'association La Maréla, est soutenu par le Département de l'Aude, la Région Occitanie, la Mairie de Saint Michel de Lanès, l'Entreprise Cazal, l'Entreprise Alerte nuisibles/ Guillaume Blanc, le Restaurant Les Marronniers et l'Epicerie de Saint-Michel-de-Lanès.

Yoga

Nous avons vécu une année intense et riche en rencontres humaines et en qualité d'écoute et de pratique avec les adhérents. Les cours reprendront le 7 Septembre. Ils auront lieu les jeudis de 9h30 à 10h45 et de 19h00 à 20h15. Inscription à l'issue du cours.

Des ateliers avec thématique sont également proposés tout au long de l'année, certains samedis après-midi, ainsi que des cours particuliers à domicile sur demande.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Isabelle : 0637834641 / yogaisa31@gmail.com

Nuisances sonores voisinage

Afin de maintenir la bonne entente entre voisins nous rappelons que les nuisances sonores sont une véritable plaie pour ceux qui les subissent.

Nous rappelons qu'il est déconseillé d'utiliser les tondeuses à gazon le samedi de 12h à 14h et le dimanche de 12h à 15h et que c'est faire preuve de délicatesse que de prévenir le voisinage en cas d'organisation d'une fête devant faire du bruit au-delà de 22h.

Etat civil (1^{er} semestre 2023)

Naissances :

GILLIER Chloé, Jeanne, Marie née le 7 janvier 2023
REMEYSE SARNIGUET AQUINO Eren, Lou né le 12 mars 2023
SPITZEL Maëlyo né le 24 février 2023 / SPITZEL Timéo né le 24 février 2023
VALLEZ Aaron, Elie, Florent né le 6 mai 2023

Mariages :

BOULET Thomas, Damien, Pierre et STEFEN Virginie le 25 mars 2023
CASTELLS Gilles, Robert et SAFFON Nicolas, François le 20 mai 2023

Décès :

SALAFI Jean, Elie, Marie, Paul le 17 mai 2023
RAZAT Louis, Jean, Eugène le 14 juin 2023

Le saviez-vous ?

Fin de l'école et nouvelles affectations des bâtiments scolaires.

Cependant en 1984 survient un événement décisif et regrettable. L'inspecteur primaire, constatant qu'il n'y a plus que 7 élèves, décide de supprimer la classe unique avec l'accord tacite de l'institutrice et malgré la protestation du conseil municipal.

Depuis 1984 il n'y a plus d'école à Saint-Michel et l'on songe alors à affecter à d'autres fonctions les salles de classe. C'est ainsi que dans la salle de classe placée du côté de la départementale, en janvier 1988, on décide d'installer le bureau de poste et de loger le postier à l'étage. Pour cela des travaux sont nécessaires et un emprunt de 60 000 F. est souscrit par la mairie. Cette situation perdurera jusqu'à la transformation du bureau de poste en agence postale communale installée rue des Menuisiers en 2005. Le postier continuera à occuper le logement du premier étage jusqu'à son départ à la retraite. Il sera, à partir de cette date, loué à des particuliers après qu'y aient été réalisés des aménagements importants.

L'autre salle, côté Hers, devient une salle sans affectation précise où se tiennent des réunions ou des activités liées aux associations. Il faudra attendre juin 2012 pour que dans l'ancienne salle de la poste qui a servi un temps de dépôt aux employés municipaux, s'installe une épicerie. Celle-ci existe encore de nos jours, prolongée depuis 2017 par une terrasse en bois construite du côté nord.

L'ancienne salle de classe située du côté de l'Hers après une longue procédure entamée dès juillet 2012 et émaillée de décisions contradictoires de la part des diverses administrations en charge de l'homologation, deviendra, en juillet 2015, la maison d'assistantes maternelles. Cette salle retrouve ainsi une fonction peu éloignée de sa destination primitive. Certes ce n'est plus une salle de classe mais on a le plaisir d'y revoir des enfants et de constater que l'ancien jardin de l'institutrice est devenu leur lieu de récréation et de jeu.

Enfin, comme chacun sait, la mairie n'a jamais changé de place et c'est toujours la construction de 1855, restaurée dans les années 1930, qui fait fonction. Des aménagements y ont été réalisés au cours des dernières décennies : entre autres la création d'un secrétariat, la réfection de la toiture en 2003, l'installation d'un guichet en 2017 pour des raisons de sécurité, la réparation d'infiltrations, etc.

A suivre...